

Audit des centres de traitement et de regroupement

«assurer la traçabilité de vos déchets»

Les producteurs sont responsables de leurs déchets jusqu'à leur élimination. Dans ce contexte il est primordial de valider la conformité des sites de traitement ou tout simplement de comprendre les différentes étapes des prestations de traitement pour améliorer la traçabilité.

Objectifs

Malgré le bordereau de suivi, les circuits de traitement des déchets doivent parfois être clarifiés jusqu'à l'élimination définitive et la fin de la responsabilité du producteur initial. Les installations qui constituent une filière de traitement peuvent être multiples :

- Les installations de transit ou regroupement: les déchets sont mélangés ce qui réduit la traçabilité,
- Les installations de pré-traitement: la transformation physique ou chimique peut aboutir à des mélanges ou des séparations créant 2 flux de déchets orientés vers des filières différentes,
- Les installations de traitement: qui doivent conduire à une élimination du déchet,

Dans le cas de la valorisation matière, le devenir du déchet ou des sous-produits issus de son pré-traitement doivent également être connus.

On comprend donc l'intérêt et la complexité de renforcer la connaissance des installations qui constituent chaque étape des filières de traitement.

Nos prestations

EWAM dispose d'une connaissance approfondie de l'ensemble des unités de traitement et de la réglementation s'y appliquant ainsi que des points critiques de chaque type d'installation.

L'étape clé est la définition d'une grille d'audit multicritères adaptée aux objectifs du donneur d'ordre (description de la filière de traitement, du mode de traitement final, de la structure de coût des prestations...). Les critères pouvant être analysés lors de l'audit sont par exemple:

- Réglementaires: analyse de l'arrêté d'exploitation, déchets et opérations autorisés, évaluation des cas de non-conformité,...
- Techniques: description des installations et du circuit interne des déchets (réception, analyse, stockage, transformation, élimination...), gestion des sous-produits,...
- Economiques: investissements réalisés et prévus, coûts de maintenance et d'exploitation...
- Sociaux: taux d'accidents, formations du personnel, port des EPI...

A l'issu de l'audit, vous disposez d'un rapport détaillé présentant le circuit suivi par vos déchets ainsi qu'une analyse critique de chaque étape et les éventuels axes d'amélioration. Vous maîtrisez parfaitement chacune des étapes du processus de gestion de vos déchets. (pérennité, risques potentiels, étapes critiques,...)